

ACTION URGENTE

POURSUITE DU TRAVAIL DE SURVEILLANCE DES MENACES CONTRE DES PARLEMENTAIRES

Des parlementaires de l'opposition, ainsi que des membres de leur familles et des personnes qui travaillent pour eux, continuent de subir des menaces et des attaques de la part du gouvernement de Nicolás Maduro. Les attaques visant des opposants politiques n'ont pas cessé pendant la période d'état d'urgence lié au COVID-19. Après plus de six mois de menaces incessantes, nous pensons que l'action urgente n'est plus le moyen le plus efficace de faire face à cette situation. Amnesty International va continuer de surveiller les cas de détention arbitraire qui concernent notamment Juan Requesens, Gilber Caro et Renzo Prieto, et de réagir selon l'évolution de la situation.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Le président Nicolás Maduro et son gouvernement continuent d'intimider, de harceler, d'agresser physiquement, d'arrêter de façon arbitraire et soumettre à une disparition forcée des parlementaires de l'opposition dans le but de réduire l'opposition au silence. Des membres de l'opposition ont fui le Venezuela ces dernières années, et deux d'entre eux au moins (Freddy Guevara et Roberto Enriquez) ont demandé la protection d'ambassades étrangères.

Des membres de la famille de parlementaires de l'opposition et des personnes travaillant pour eux ont également été visés. Juan José Márquez, l'oncle du président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, a été arrêté et détenu de façon arbitraire entre le 11 février 2020 et le 2 juin 2020. Roberto Marrero, le directeur de cabinet de Juan Guaidó, a été arrêté le 21 mars 2019. Maury Carrero, ancien collègue du conseiller de Juan Guaidó, et Demóstenes Quijada, conseiller de Juan Guaidó, ont tous les deux été arrêtés de façon arbitraire par les Forces d'action spéciale (FAES) le 2 avril 2020. Roberto Marrero, Maury Carrero et Demóstenes Quijada se trouvent toujours en détention. Vicente Borjas, un membre de l'équipe de Juan Guaidó, a été arrêté le 29 mai 2020 en même temps que sa femme et ses enfants. Ils ont été libérés le lendemain. Au moins dix autres personnes liées à des membres de l'Assemblée nationale ont été arrêtées au cours des derniers mois.

Amnesty International est également extrêmement inquiète pour la sécurité, et pour les droits à une procédure équitable, des parlementaires maintenus en détention, notamment :

- Juan Requesens, arrêté le 7 août 2018, qui serait maintenu en détention au secret depuis février 2020. Ses représentants affirment qu'il a été soumis à la torture.
- Gilber Caro, arrêté le 20 décembre 2019 et soumis à une disparition forcée pendant un mois. Les autorités n'ont toujours pas clarifié sa situation. Il s'agit de sa troisième arrestation.
- Renzo Prieto, arrêté de façon arbitraire le 10 mars 2020 et il lui est interdit de contacter les membres de sa famille. Il a passé environ quatre ans (2014-2018) en détention arbitraire.
- Tony Geara, arrêté le 14 mars 2020, a été inculpé de trafic d'armes et de munitions, entre autres.

Amnesty International et d'autres organisations ont condamné le manque d'indépendance de la justice au Venezuela. Fin juin et début juillet 2020, la Cour suprême de justice – la plus haute juridiction du Venezuela – a suspendu le conseil exécutif de trois partis de l'opposition (Primero Justicia, Acción Democrática et Voluntad Popular) et nommé une nouvelle direction *ad hoc* pour ces trois partis. De plus, le parquet a délivré le 3 juillet 2020 des mandats d'arrêt contre 11 personnes travaillant pour le président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó.

Après plus de six mois de menaces incessantes, nous pensons que l'action urgente n'est plus le moyen le plus efficace de faire face à cette situation. Nous allons continuer de surveiller la situation et de réagir en utilisant d'autres moyens. Nous sommes extrêmement reconnaissants pour le travail effectué par nos militant·e·s.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : membres de l'Assemblée nationale du Venezuela (ils)

CECI EST LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 001/20.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr53/2114/2020/fr/>